

PROCESSUS de la CERTIFICATION ARBITRAGE NATIONALE 2025-2026

Pour ceux ayant commencé en septembre 2024

le 5/11/2025

Conditions d'éligibilité

- Avoir **18 ans révolus** lors du passage de l'examen final.

1. Modalités d'évaluation

L'évaluation se déroule sur deux saisons maximums et se base sur l'activité effective de l'arbitre.

1.1. Compétitions requises

- Être observé sur **au moins 5 épreuves nationales sur les 2 saisons : 2024/2025 – 2025/2026.**
 - Obligation d'inclure **au moins 1 circuit senior.**
- Avoir arbitré lors d'au moins **2 championnats de France** (M17, M20 ou vétérans).
 - L'examen final **ne compte pas comme une épreuve** d'évaluation.
 - Toutefois, l'examen final peut être compté comme un **deuxième championnat de France** (sur demande dérogatoire validée par la CNA).

1.2. Notation

Les évaluations faites en 2024-2025 seront transformés en note, merci de transmettre votre feuille d'évaluation au référent CNA de l'arme.

Chaque prestation est notée de **1 à 5** :

- **1** : exclusion du niveau national pour le reste de la saison.
- **2** : deux notes de 2 dans la même saison = exclusion du niveau national pour le reste de la saison.
- **3** : aucune conséquence.
- **4** : cinq notes de 4 (dont au moins une en senior) = accès à l'examen final.
- **5** : trois notes de 5 (dont au moins une en senior) = accès à l'examen final.

2. Examen final

L'examen final se déroule lors des **championnats de France N2/N3** et comprend deux volets :

2.1. Partie pratique

- Arbitrage des **poules le matin** (mise en situation réelle).

2.2. Partie théorique

Le candidat ayant obtenu un qcm en septembre 2024 est exempté de l'épreuve théorique. Il devra passer l'épreuve suivante :

- **Analyse de séquences vidéo** : 10 vidéos. Pour valider avoir une note minimum de 7/10.